

La Rize : l'histoire d'une rivière disparue

362 wp 069
86410

République française. - Préfecture du Rhône

VILLE  DE LYON

3^e ARRONDISSEMENT

SUPPRESSION
DU
RUISSEAU de la RIZE

**Entre le chemin de la Corne-de-Cerf
et le chemin de Gerland.**

Enquête d'utilité publique

Le CONSEILLER D'ÉTAT, Préfet du Rhône,

Vu les projets dressés le 22 novembre 1875 et le 24 avril 1876, par M. l'ingénieur-Directeur de la Voirie municipale de Lyon, et ayant pour objet la suppression du Ruisseau de la Rize, dans la traversée de Lyon, entre le chemin de la Corne-de-Cerf et le chemin de Gerland; ensemble l'exposé des motifs, les plans, profils et rapports à l'appui :

Vu la délibération du Conseil municipal de Lyon, en date du 6 août 1875 ;

Vu le rapport de MM. les Ingénieurs du service hydraulique du département du Rhône, en date du 5 février 1876 ;

Vu l'ordonnance royale du 18 février 1834 et la loi du 3 mai 1841,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est ouvert une enquête d'utilité publique sur le projet de suppression du Ruisseau de la Rize, dans la traversée du 3^e arrondissement de Lyon, entre le chemin de la Corne-de-Cerf et le chemin de Gerland.

ART. 2. — La durée de cette enquête est fixée à vingt jours, à partir du lundi 1^{er} mai 1876.

Pendant ce temps, les pièces du projet resteront déposées à l'Hôtel de la Préfecture, à Lyon (3^e Division, Bureau n° 41), où les intéressés pourront en prendre connaissance, à l'effet de fournir les déclarations ou oppositions qu'ils auraient à faire et qui seront consignées sur un registre ouvert à cet effet.

ART. 3. — A l'expiration du délai, une Commission se réunira en l'Hôtel de la Préfecture, à Lyon, pour donner son avis tant sur les résultats de l'enquête que sur l'utilité publique du projet.

Sont nommés membres de cette Commission :

MM.

1. FERRAND, pharmacien, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité publique ;
2. FEUGA, Conseiller général ;
3. FORTIER, directeur de l'École Centrale lyonnaise ;
4. NOGUES, Conseiller municipal ;
5. OLAGNIER, propriétaire à Villeurbanais, directeur du Syndicat de la Rize ;
6. MOSS, Maire du 3^e arrondissement ;
7. MULATON, Administrateur des hospices civils.

La Commission sera présidée par M. MOSS.

ART. 4. — La première réunion de la Commission aura lieu à l'Hôtel de la Préfecture, sur notre convocation.

ART. 5. — La Commission examinera les observations consignées au registre d'enquête ; elle entendra les ingénieurs des ponts et chaussées employés dans le département, ainsi que M. l'ingénieur-directeur de la voirie municipale de Lyon, et après avoir recueilli, auprès de toutes les personnes qu'elle jugera utile de consulter, les renseignements dont elle pourra avoir besoin, elle donnera son avis motivé.

ART. 6. — La Chambre de commerce de Lyon, sera appelée à délibérer et à exprimer son opinion sur l'utilité du projet.

Lyon, à l'Hôtel-de-Ville, le 25 avril 1876.

Le Conseiller d'État, Préfet du Rhône,
WELCHE.

Lyon. — Imp. J. GALLET, rue de la Poublicerie, 2.

Introduction

Les cours d'eau, au nombre de 253 320 en France en 2024, ont été définis dans un premier temps par la jurisprudence dans la circulaire du 2 mars 2005 (relative à la définition de la notion de cours d'eau), comme étant « *la présence et la permanence d'un lit naturel à l'origine, distinguant ainsi un cours d'eau d'un canal ou d'un fossé creusé par la main de l'Homme* ». Cette définition a évolué au rythme de l'avancée des lois et des perceptions pour aboutir à la description donnée suite à la promulgation de la loi Biodiversité de 2016 : « *[un] écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année* » (Env. L. 215-7-1) (Lévêque, 2016).

Les formes des cours d'eau sont plurielles en France. On distingue au sein de cette catégorie les ruisseaux, torrents, estuaires, fleuves et bien d'autres encore. Cependant, tous font dorénavant face à des perturbations d'origine anthropique. Plus particulièrement, depuis que nous sommes entré.e.s dans l'ère de l'Anthropocène, les cours d'eau ont été profondément métamorphosés par la main humaine : discontinuités écologiques, aménagements, pollution etc. C'est ainsi que récemment, nous avons vu se manifester un intérêt général quant au sujet des cours d'eau modifiés et plus particulièrement ceux qui ont disparu.

Nous pouvons distinguer deux typologies de cours d'eau disparus : les cours d'eau fantômes, qui existent réellement mais n'apparaissent pas sur toutes les cartes ; et ceux ayant existé par le passé mais aujourd'hui disparu des paysages visibles et invisibles par assèchement, détournement, canalisation. En ville, ces phénomènes sont d'autant plus omniprésents qu'ils mettent en cause l'augmentation des populations et l'aménagement urbain croissant. A Paris, par exemple, de nombreux ruisseaux traversaient la capitale avant d'être détournés dans les égouts à la fin du XIX^{ème} siècle, devenus alors insalubres par les rejets industriels. Dû à leur absence physique, celles-ci ont de fait été oubliées sur de nombreuses cartes à des époques différentes. Plus récemment, le recensement des cours d'eau, ordonné par un arrêté ministériel en 2017 et sous la responsabilité de chaque préfecture, a également contribué à leur disparition. Effectivement, les cours d'eau non alimentés par une source ont été effacés des cartes, permettant ainsi la propagation de polluants à l'abri des regards. Cet épisode témoigne de l'importance de cartographier les cours d'eau, garantissant alors une forme de protection tant sur le plan écologique que mnémotique.

Dans ce cadre-là, des chercheur.euses ont voulu remonter les traces de ces eaux disparues via des documents d'archives comme des cadastres, photographies ou cartes. Jusqu'ici, les recherches sur l'aménagement des rivières et leur histoire ont davantage porté sur les cours d'eau majeurs ou sur le rôle de certains ouvrages hydrauliques tels que les moulins ou biefs afin de comprendre le fonctionnement de ces systèmes de leur mise en place à leur abandon (L. Lespez *et al.*, 2006).

Lyon et ses communes environnantes ont une histoire ancienne à l'image de leurs cours d'eau. De Lyon, on connaît principalement le Rhône et la Saône qui confluent au cœur de la métropole. Néanmoins, d'autres cours d'eau habitent ce territoire comme le Canal de Miribel et le Canal de Jonage, des dérivations du Rhône créées pour répondre à des besoins sociaux à savoir : limiter les crues, faciliter la navigation fluviale, alimenter des usines notamment l'usine hydro-électrique de Cusset. Or, ces interventions ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement hydraulique et écologique des cours d'eau, y compris les ruisseaux alentours (*Aménagements des cours d'eau | Zones Humides*, s. d.).

Les rivières, objets de curiosité et d'intérêt depuis de nombreux siècles :

« *Écoutons nos anciens ! Si une eau courante n'est pas assez forte pour porter de petits bateaux, on l'appelle en latin rivus, en français ordinairement ruisseau; si elle est assez forte pour porter bateau, on l'appelle rivière, en latin amnis; enfin, si elle peut porter de grands bateaux, on l'appelle en latin umen, en français fleuve.* »

Christian Lévêque (2016), d'après l'Encyclopédie de Diderot (1751)

Nous allons à travers ce travail nous pencher sur l’histoire de la Rize, une rivière dont il ne reste aujourd’hui que 6 km sur les 20 km initiaux. Prenant sa source dans le lieu-dit la Petite Camargue dans la commune de Décines, la Rize traverse les communes de Décines, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon avant de se jeter à dans le Rhône.

Par ailleurs, « *La Rize n’est pas le seul cours d’eau à avoir disparu du territoire Villeurbannais, il y a aussi l’Abîme qui s’appelle également le ruisseau des Chanéens, qui traversait le quartier de Charpennes il y a plus d’un siècle* » (Tabey J-P, Truchet G., 2006). En effet, d’autres cours d’eau ont peu à peu disparu des cartes, en témoigne la carte *Les rivières disparues* répertoriées par le Grand Lyon (2014) qui identifie trois secteurs principaux : au sein de la commune de Lyon, le secteur des Planches et enfin le secteur de la Rize.

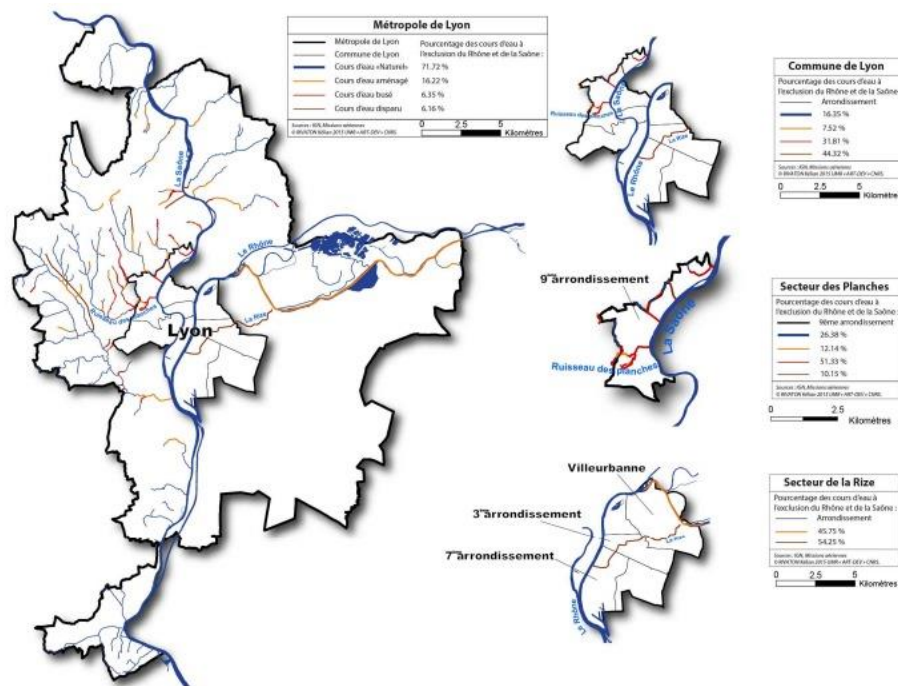


Fig 1. Cartographie des rivières disparues dans le Grand Lyon (K. Rivaton, 2014)

A travers l’exemple de la Rize, nous souhaitons retracer comment la disparition de la Rize est liée à l’histoire des aménagements des villes situées sur son tracé. Au cours de cette étude nous allons principalement présenter quelques étapes clés comme des moments où elle a été polluée, détournée, vécue, afin de comprendre comment elle a peu à peu disparu au cours des derniers siècles.

I- Cas d’étude de la Rize : historique

Qu’est-ce que la Rize ?

La Rize a été décrite par un de ses biographes comme étant un “*riant ruisselet de 2 ou 3 mètres de larges eaux très claires*” alimentée par les marais de Décines et de Vaulx avant la construction du canal de Jonage entre 1892 et 1898 (Jadot, B.,1999). Aujourd’hui, on l’associe à « *une petite rivière qui se jette dans le Rhône, à Lyon, après avoir traversé Villeurbanne. Devenue souterraine avec l’urbanisation, elle représente désormais le nom, masculin, d’un lieu de la ville, comme une métaphore*

de l'importance des affluents pour un fleuve, et du caractère souterrain de la mémoire des cités. »
(Benbanastre E. et al., 2016).

Pourtant son histoire est ancienne, il semblerait qu'elle soit représentée nettement pour la première fois sur le cadastre napoléonien datant de 1824. A partir des archives départementales du Rhône, la section B du cadastre napoléonien de la Guillotière indique par un tracé bleu le parcours de la Rize. Nous pouvons y noter la présence de lavoirs et de blanchisseries, des activités qui se sont développées le long de la Rize. Nos recherches aux archives municipales abondent d'une documentation qui remonte principalement au début du XIX^{ème} siècle, période durant laquelle la Rize a commencé à être aménagée et où l'administration française commençait à se structurer.

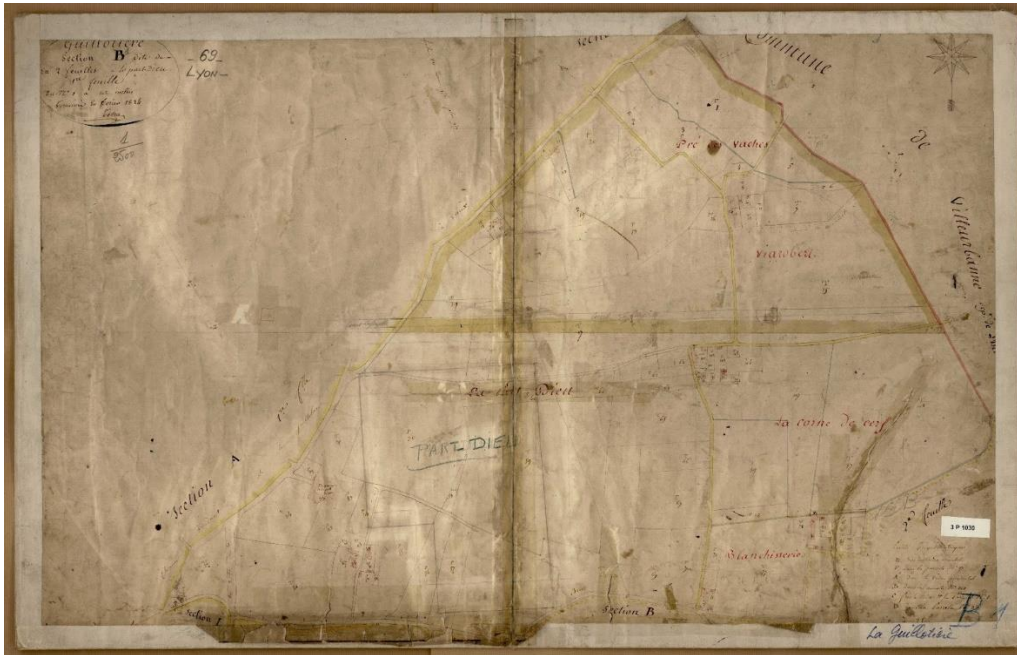


Fig 2. Section B dite de la Part-Dieu, feuille n°1 (parcelles 1-108) (1824)
Source : Archives du département du Rhône

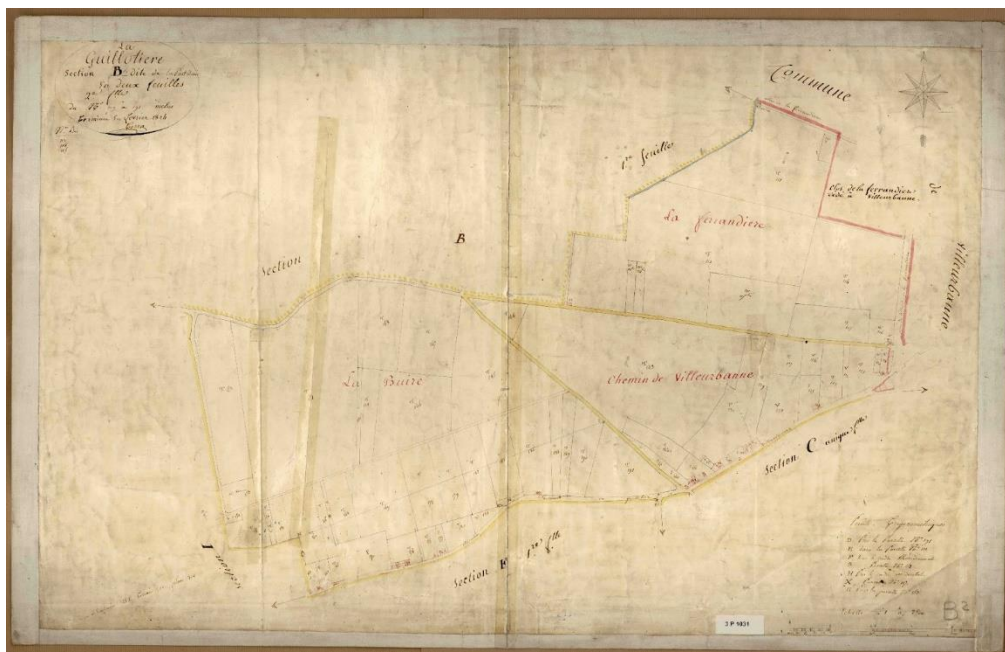


Fig 3. Section B dite de la Part-Dieu, feuille n°2 (parcelle 109-191) (1824)
Source : Archives du département du Rhône

Bien qu'il semble y avoir toujours eu des populations habitant le long du cours d'eau, sa renommée s'est construite à partir du moment où des activités économiques ont commencé à se développer sur celle-ci.

Nous avons répertorié différents usages de la Rize, témoins de son histoire. Il s'agit d'usages lucratifs et récréatifs :

- Pêche
- Baignades et compétitions sportives
- Guinguettes au bord de l'eau
- Flâneries, lieu de rendez-vous
- Activités de blanchisserie et lavandières
- Navigation
- Alimentation en eau des moulins
- Alimentation en énergie pour les industriels

La Rize était un lieu vivant, qui contribuait au bonheur de ses riverain.e.s. « *En effet, dans la première moitié du 19^e siècle, en amont, du côté du Canal de Jonage, elle garde encore tout son attrait pour la clientèle des guinguettes, ouvriers endimanchés et pêcheurs.* » (Grard, s.d.). Il s'agissait d'un lieu agréable abritant une végétation luxuriante et une diversité faunistique. Comme le rappelle une riveraine de la Rize dans un article, il n'était pas rare d'y trouver dans ses eaux « *goujons, tanches, carpes, brochets, anguilles et truites* ». Hors de l'eau, le paysage était lui aussi comblé par des « *bouquets d'iris jaunes, joncs, roseaux, colonisés par des grenouilles, salamandres, poules d'eau, foulques, râles, libellules aux ailes bigarrées* » (Beranger C., s.d.).

Des lieux caractéristiques comme les Guinguettes de Transvaal ou chez Favier ont marqué le paysage de l'époque (voir photographie chez Favier). Mais ce sont principalement les activités de blanchisserie et de teinturerie qui vont faire sa réputation et pousser les populations à s'y installer (Grard, s.d.). Un de biographes de la Rize rappelle l'importance que cette eau sans calcaire avait pour ces métiers : « *Côté lavandières j'étais très courtisée. Leur slogan : la Rize lave plus blanc que blanc* ». Ainsi, on y retrouve des fabricants d'indiennes, des rouisseurs de chanvre, et des cordiers alimentés en eau par la Rize. Elle approvisionnait les lavoirs publics (ou aussi appelés plattes) et privés afin que les habitant.e.s puissent y laver leur linge. Il était possible de se rendre aux lavoirs publics dans le secteur de Cusset, aux lavoirs privés qui sont répartis dans plusieurs quartiers (rue Chevreul, à Villeurbanne, rue Baraban à Lyon, et plus anciennement à la Guillotière). Enfin les lavandières étaient installées au bout de la petite rue Pasteur (Tabey J-P, Truchet G., 2006).

La reconnaissance de la qualité de l'eau de la Rize par les blanchisseuses a poussé les industriels à établir leur usine. Elle serait de meilleure qualité que celles de la Saône et du Rhône (Tabey J-P, Truchet G., 2006). C'est ainsi que l'entreprise Gillet a installé sa nouvelle usine de teinture en pièces et d'apprêt en 1890 également sur son cours (Martinez, V., 2006).



Fig 4. Carte postale de la Rize
Source : Archives municipales de Villeurbanne

Parcours de la Rize

La Rize est née d'une résurgence des eaux du Rhône, à l'Est de Lyon entre les canaux de Miribel et de Jonage, dans un milieu marécageux et prairial dans le lieu-dit la Petite Camargue à Décines. Elle coulait dans les bras morts délaissés par le Rhône.

A Décines, la Rize empruntait le *chemin de la Rize* avant de s'engouffrer sous le pont de la Sucrierie.

Continuant son trajet par Vaulx-en-Velin, elle serpentait dans les prairies près des maisons et jardins et passait tout près de l'actuelle rocade Est. Puis elle longeait l'avenue Grandclément sous une rangée de platanes.

En traversant le canal Jonage, la Rize entrait à Villeurbanne et se dirigeait vers le Sud-Ouest. Elle longeait et traversait un grand nombre de rues telles que la rue de Venise, la place Victor Balland, le cours Emile Zola, la rue Pasteur, la rue Chevreul et la rue Victor Basch. Elle parcourait la plaine au-delà de la rue du docteur Frappaz, pour arriver sous le cours Tolstoï tout proche de la petite rue de la Rize.



Fig 5. Cartographie du tracé de la Rize à Villeurbanne
Source : Truchet & Tabey, 2006

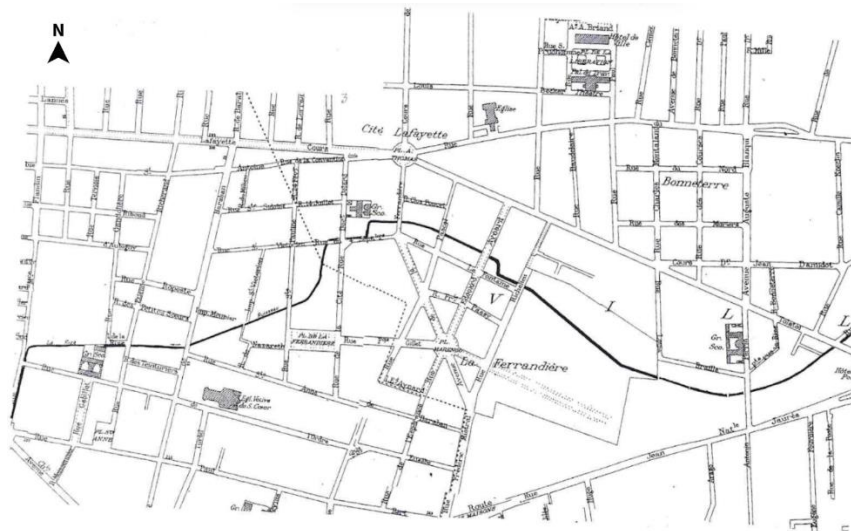


Fig 6. Cartographie du tracé de la Rize à Villeurbanne
Source : Truchet & Tabey, 2006

Ensuite, elle passait proche de la rue Jean Jaurès et rejoignait la Ferrandière et après 3,7 km dans Villeurbanne, elle traversait la rue Saint-Anne de Baraban.

Arrivée à Lyon, la Rize suivait la rue des Teinturiers et arrivait rue Étienne Richerand et coulait près de la rue de la Vilette. Par la suite, le cours d'eau passait rue de la Rize à hauteur de la place Renaudel au croisement de la rue Paul Bert où la Rize se divisait en deux bras.

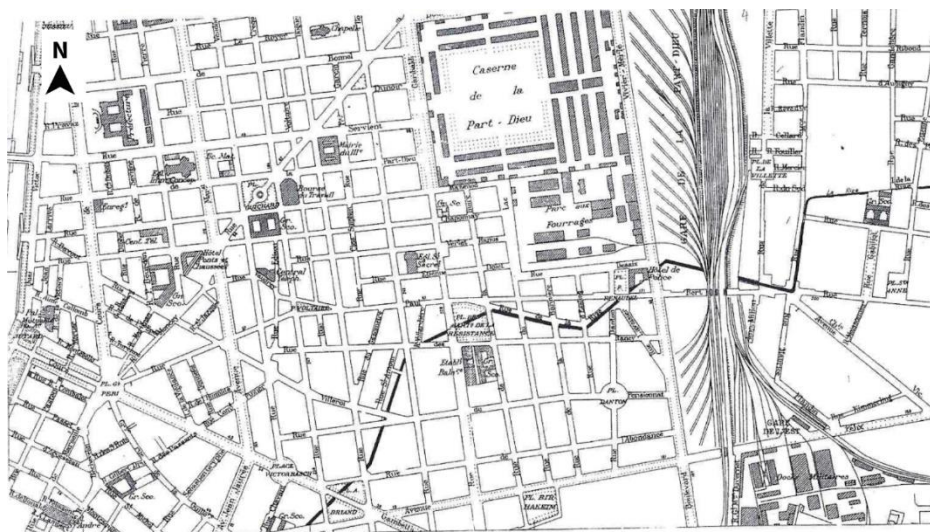


Fig 7. Cartographie du tracé de la Rize à Lyon
Source : Truchet & Tabey, 2006

Celui du Nord remontait l'angle des rues de la Part-Dieu et Boileau pour rejoindre le Rhône un peu en aval du pont de la Guillotière.

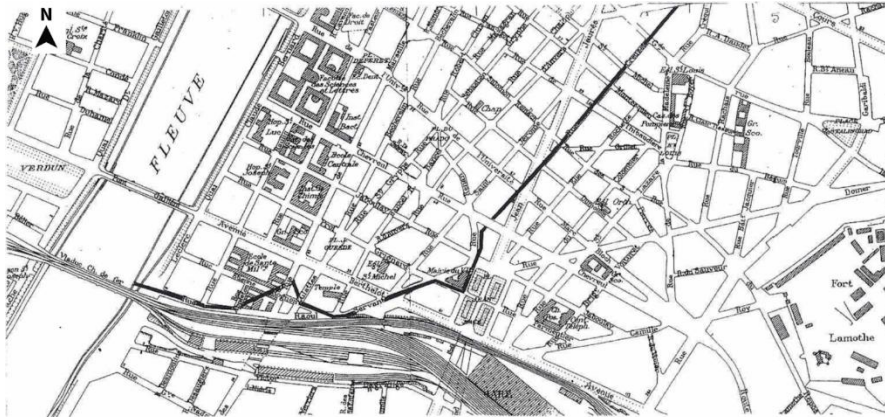


Fig 8. Cartographie du tracé de la Rize à Lyon
Source : Truchet & Tabey, 2006

Quant au second bras, celui-ci suivait la rue de la Rize pour arriver à la fin rue de l'Université. Tournant en direction du nord, elle suivait la rue de Marseille, avant de retourner vers l'ouest en angle droit en direction de la rue Raoul Servant et terminait dans le Rhône après avoir coulé sur 4,3 km dans la commune de Lyon.

II- La disparition de la Rize

Le cours de la Rize a été profondément impacté par l'industrialisation de son territoire, qui a entraîné une pollution importante due aux teintureries, tanneries, et autres activités industrielles. De plus, les dérivations et barrages qui ont envahi son lit l'ont appauvri et ont dégradé sa qualité (Pelletier, 2012). Son équilibre écologique s'est rapidement transformé à la moitié du 19^{ème} siècle en un « *fossé infect, un réceptacle d'immondices où viennent se dégorger des égouts, à la surface parsemée de bulles gazeuses* » (Grard, s.d.).

Aujourd'hui, il ne subsiste plus que quelques kilomètres de la Rize à l'air libre à Vaulx-en-Velin. En effet, les travaux de canalisation du Rhône, débutés en 1892, ont entraîné l'enfouissement du ruisseau (Truchet et Tabey, 2006) dans une conduite métallique immergée, depuis la rue Titta Coïs jusqu'à la rive gauche du canal de Jonage, où il est de retour en surface (Pelletier, 2012). Mais quatre ans plus tard, en 1896, son cours est confiné dans un double siphon jusqu'à Villeurbanne (Truchet et Tabey, 2006).

À Villeurbanne, la Rize coulait de nouveau à ciel ouvert jusqu'à Cusset. Cependant, à la limite de ce quartier, bien que la commune ait souhaité préserver son cours naturel, elle est canalisée dans du béton dès 1930 et ne reparait plus ensuite. Ce recouvrement s'explique par divers facteurs, notamment une urbanisation croissante et une augmentation du nombre d'habitations, qui ont entraîné une forte pollution et un envasement du ruisseau (Truchet et Tabey, 2006). De plus, les inondations fréquentes, en particulier rue de Venise au printemps et à l'automne ont renforcé la nécessité de son enfouissement progressif. A cela, s'ajoute un manque d'espace compensé par la construction de bâtiments directement sur le lit de la Rize (Pelletier, 2012).

Aujourd'hui, grâce à un projet de patrimoine naturel, à Décines, Vaulx-en-Velin et en partie à Villeurbanne, la Rize vit encore sous la forme d'un canal parallèle au canal Jonage mais totalement déviée de son cheminement naturel (Pelletier, 2012).

A Lyon, la Rize a subi un grand nombre de modifications. Elle a été détournée, normalisée, canalisée, puis reliée au réseau d'égouts de la commune. Jusqu'en 1977, le ruisseau de la Rize était encore visible à l'air libre. Mais il a engendré un grand nombre de désagréments telles que des émanations olfactives dues à la décomposition du chanvre et des rejets des tanneries et de tous les ateliers et usines qui l'ont utilisé comme d'un dépotoir. Les inondations dues aux crues de 1812, 1823, 1840, 1856 et 1910, elles aussi, ont joué un rôle dans l'insalubrité de la rivière. De plus, à Lyon le ruisseau se trouvait sur un terrain peu pentu ce qui entraînait une stagnation de l'eau exacerbant les odeurs "*fétides et nauséabondes*". Cette faible pente de la Rize à l'arrivée de la Guillotière a par ailleurs engendré un conflit entre la commune de Villeurbanne et celle de la Guillotière. Cette dernière accusait la ville située en amont de retenir l'eau de la rivière, ce qui n'était pas vrai. La mauvaise qualité du cours d'eau à l'arrivée de Lyon et son mauvais entretien ont contribué au faible attachement de ses riverain.e.s et ainsi participé à la faible opposition quant à son recouvrement (archive 12 octobre 1846). Ainsi, en 1860, un projet de chenalisation débute mais le niveau d'eau ne peut déjà plus être stabilisé, la quantité d'eau du ruisseau continue à diminuer (Truchet et Tabey, 2006).

Bien qu'en 1853, un syndicat intercommunal du ruisseau de la Rize est fondé pour prendre en charge le curage et le nettoyage du cours d'eau, cette initiative a pris forme trop tard et s'est essoufflée rapidement entraînant le retour de son état sanitaire détérioré. En 1875, le conseil municipal de Lyon prend alors la décision de supprimer totalement le ruisseau de la Rize de la commune afin d'assainir la ville (Truchet et Tabey, 2006). Aucune protestation n'est prononcée contre cette décision (Pelletier, 2012). En 1880, cette dernière décision est déclarée d'utilité publique. Par la suite, un épisode de fièvre typhoïde dans les années 1893 et 1894 pousse au rejet de la Rize qui s'en est vue octroyée la responsabilité. Pourtant, la Rize ne semble avoir disparu à Lyon dans son intégralité qu'un siècle après la décision (Truchet et Tabey, 2006).

III- La réhabilitation de la Rize

La reconquête des fleuves a connu son essor au milieu du XXème siècle lorsque de nombreuses villes en France mettent en place des projets motivés par cet objectif. Cependant peu de métropoles se préoccupent réellement du sort des rivières urbaines parfois oubliées, polluées ou disparues (Brun *et al.*, 2018).

C'est alors qu'à la fin du XXème siècle, dans les années 1990, la Rize fait l'objet de projets dits de "réparation". Ils font suite à la disparition partielle de la rivière ainsi qu'à la pollution importante à laquelle elle est exposée sur les parties encore émergées. Cette prise de conscience des acteur.ices privé.es et publics met en lumière l'ambition d'un retour en arrière afin d'adresser les conséquences du changement climatique actuel.

En 1990, des aménagements ont eu lieu sur la partie émergente de la Rize entre Décines, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Ce projet a été réalisé dans le cadre du "Plan bleu" mis en place par la Métropole de Lyon, à l'époque appelée Communauté urbaine (Bethemont & Pelletier, 1990). Ces aménagements ont permis de pérenniser des écoulements divers pour la Rize et ont donné naissance à un Syndicat intercommunal de protection de la Rize au sein duquel on retrouvera les trois communes concernées par les travaux d'habilitation. C'est le Syndicat intercommunal qui sera à l'origine d'un premier plan de gestion touchant la Rize en 2005 et qui permettra par la suite l'élaboration de plusieurs études hydrauliques (qualité des eaux, morphologie) sur la rivière (Brun *et al.*, 2018).

En 2016, une étude de fond de réhabilitation de la rivière a vu le jour : le “Pr[eau]jet urbain” (Brun *et al.*, 2016 & 2018). Elle s’est inscrite dans le cadre du prolongement du projet-type de renaturation du ruisseau des Planches (2012-2015), soutenu par la Direction de l’Eau de la Métropole de Lyon (anciennement le Grand Lyon). Dans ce contexte l’UMR 581 du CNRS et l’entreprise Artelia se sont associés afin de porter ce projet de recherche. Par son intermédiaire, la Direction de l’eau de la Métropole de Lyon s’implique dans la (re)création du cours d’eau de la Rize et de fait insère le territoire dans des dynamiques d’aménagements aux objectifs pluriels : continuités écologiques et sociales, insertion urbaine et paysagère, lutte contre les îlots de chaleur, nouveaux espaces publics “naturels”, etc.

La construction de cette nouvelle Rize sera creusée à partir du quartier de la Part Dieu et suivra le chemin le plus proche de l’ancien tracé de la rivière.

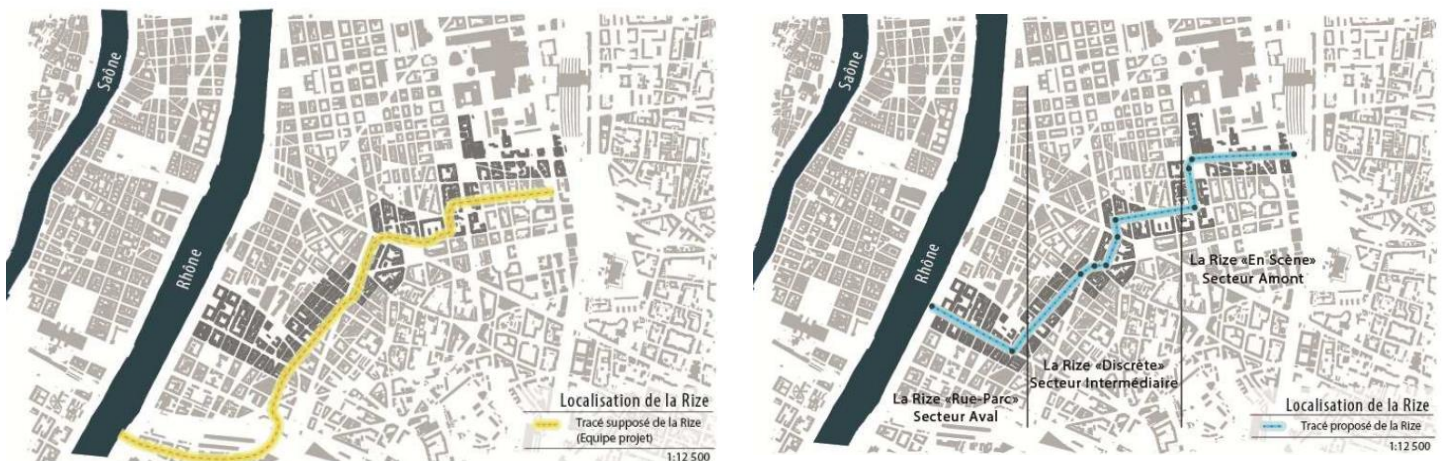


Fig 9. Cartographie du tracé “historique” de la Rize
Source : Malefant & Rivaton, 2015.

Des caractéristiques techniques prenant en compte les nécessités écologiques pour le bon fonctionnement d’un cours d’eau ont été sélectionnées pour la réhabilitation de cette nouvelle rivière : fond du lit non bétonné ; lit majeur végétalisé et accessible au grand public ; confluence Rize/Rhône franchissable par la piscifaune. La Rize ferait également l’objet d’une gestion alternative d’assainissement peu polluante tout en respectant un cycle naturel. En effet, il ne s’agirait là que des eaux pluviales non souillées sans l’utilisation d’un système d’épuration (Brun *et al.*, 2018).

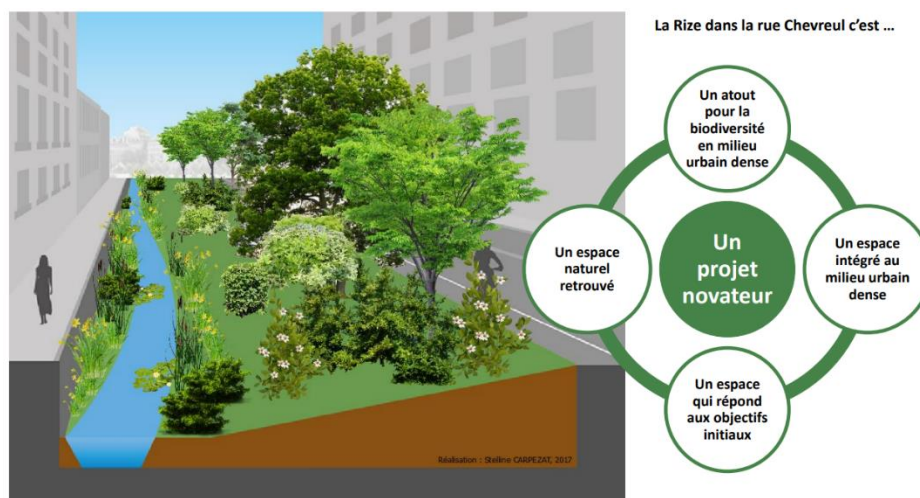


Fig 10. Les projections du Pr[eau]jet urbain sur la rue Chevreur
Source : Caltran & Carpezat, 2017)

Prometteur sur le papier, le projet n'est toutefois pas évident à mettre en place. Brun *et al.*, (2016), explicitent à l'époque les premières orientations du projet dans le secteur aval (à partir de la Part-Dieu en direction du Rhône) ainsi que les premières contraintes technico-logistiques rencontrées. Effectivement, nombreuses sont les rues illustrant les obstacles faisant face au projet. En particulier, la présence de pentes en sens inverse à celui de l'écoulement des eaux dans la Rize ou encore des contraintes plus organisationnelles comme la diminution du nombre de places de stationnement publics ou l'obligation de détourner des réseaux d'énergie et d'eau. Pour remédier à ces contraintes, l'équipe a poursuivi ses recherches à une échelle plus sectorielle afin que les fonctions écologiques de chacune des voies soient complémentaires sans pour autant laisser de côté leurs aspects primordiaux comme les transports en commun ou les mobilités douces. Enfin, les auteur.ices soulignent l'importance d'une inscription réussie des aménagements de la Rize dans ceux d'autres projets urbains actuels, Part-Dieu étant un quartier "en profonde mutation".

Ce projet, de loin essentiel dans un contexte d'urbanisation constante et démesurée en ville, a nécessité tant l'implication que l'approbation des riverain.es pour espérer pouvoir rendre ce projet convaincant aux yeux des élu.es. En effet, des enquêtes et ateliers participatifs ont été mis en place par l'équipe porteuse, dans l'optique de mieux percevoir les attentes, réticences et opinions concernant l'usage et le rapport à la Rize des populations locales (Brun *et al.*, 2018).



Fig 11. Affiche du programme des rendez-vous concertation
"RestEau'Débat" à Vaulx-en-Velin (2023)
Source : Site officiel de la mairie de Vaulx-en-Velin

Ces événements de concertation appelés les RestEau'Débat, ont pris place il y a maintenant plus d'un an dans la Métropole de Lyon. Citoyen.nes, élu.es et scientifiques ont été convié.es à des discussions diverses autour de la réhabilitation de la Rize : biodiversité, hydromorphologie, valeurs ou encore usages. Mathieu Fisher, adjoint à la mairie de Vaulx-en-Velin chargé de la réhabilitation de la Rize, a insisté sur le caractère essentiel des concertations dans ce type de projet : "Travailler avec les habitants était nécessaire car les plus âgés ont la mémoire de la Rize, une mémoire qui n'est pas forcément

disponible dans les archives”. De ces moments de cohésion en sont ressortis différents scénarii de ce que pourrait être la Rize dans quelques années.

Le travail conjoint de l'équipe de chercheur.euses ainsi que la participation des citoyen.nes ont contribué à la dépollution et restauration de la Rize jusqu'alors. Mais où en sommes-nous actuellement, qu'a-t-il été fait ?

Dans un média local, il est explicité que la rencontre avec les 151 industriels rejetant, à des grandeurs différentes, leurs eaux polluées dans la Rize, souvent par “erreur de branchement”, a été un élément clé de l'étape de dépollution du cours d'eau. Elles devraient normalement recevoir l'aide de la Métropole de Lyon pour parvenir, fin 2025, à des taux de rejets conformes aux normes actuelles. L'année 2026 devrait être marquée par la réhabilitation concrète de la Rize avec la renaturation du cours d'eau en s'appuyant sur le tracé travaillé par les chercheur.euses mentionné.e.s plus tôt. Un travail conséquent de dépollution de l'eau et des métaux lourds contenus dans les sédiments fera également partie des enjeux principaux de l'année 2026 pour la Métropole lyonnaise, sans quoi l'intérêt écologique de la restauration de la Rize serait futile. Ce projet a donc encore devant lui un long chemin à parcourir : création de méandres pour diminuer la vitesse d'écoulement, débétonner pour permettre l'infiltration des eaux de pluies, installer un dispositif de traitement pour les eaux usées des industries. Pour autant, rien ne peut promettre que le chemin sera sans embûche, ni que le cours d'eau fera tout simplement face à l'épuisement de la nappe phréatique où il prend sa source.



Fig 12. Photographie de la Rize
Source : LyonMag

Eléments de discussion

Nos recherches sur la Rize se sont appuyées sur diverses sources comprenant des études scientifiques récentes, la presse locale et notamment des archives. Plus précisément, les archives de la Rize sont éparpillées entre les archives municipales de Lyon, de Villeurbanne (Le Rize) et Vaulx-en-Velin, dont seulement les deux premières ont pu, faute de temps, être consultées pour la réalisation de ce travail de recherche. Malgré le manque d'exhaustivité dans le travail fourni, celui-ci est le fruit du rassemblement d'un grand nombre d'informations concernant la Rize, entre autres grâce aux archives municipales de Villeurbanne si denses qu'il n'a pas été possible de tout traiter. Toutefois, les ressources utilisées nous ont permis de retracer le chemin de la Rize et d'appréhender les enjeux cachés derrière sa disparition.

L'expérience de remonter le temps via les archives nous a mis face à certaines difficultés. Effectivement, l'aspect anecdotique de chaque document d'archive a rendu le retraçage de l'histoire de la Rize complexe, avec une majorité d'informations localisées à une échelle fine et les témoignages de situations souvent circonstancielles. C'est par exemple le cas de la lettre ci-contre, consultée aux archives municipales de Lyon, attestant la rédaction d'un rapport de 1892 concernant une plainte déposée par les riverain.es usager.es des lavoirs alimentés par la Rize.

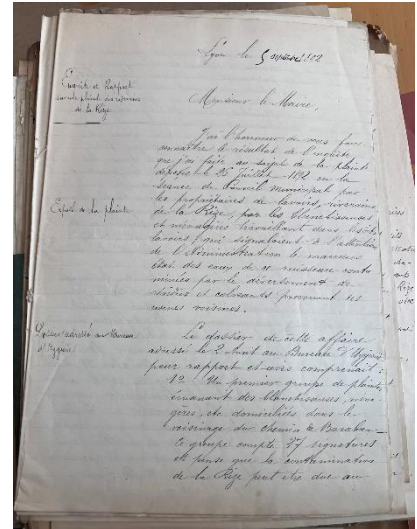


Fig 13. Archive d'une lettre de 1892
Source : Archives municipale de Lyon

Somme toute, la Rize est aujourd'hui un sujet documenté et fait l'objet d'un intérêt nouveau et grandissant ayant, pour autant, mûri par étape : prise de conscience de sa disparition, loi pour la protection de la nature, projets liés à la biodiversité et au réensauvagement etc. Les préoccupations accordées à cette rivière ont donné lieu à plusieurs projets : projet d'aménagement en accord avec trois communes fin des années 1990 (Plan bleu), et plus récemment le Pr[eau]jet urbain. Les différent.es acteur.ices du territoire jouent un rôle essentiel dans la réalisation de ces projets que ce soit d'un point de vue financier (Métropole de Lyon) ou technique (laboratoire de recherches, ingénierie, concertations etc.). D'ailleurs, l'agencement des partenariats nous a semblé parfois incohérent ou tout au moins difficile à comprendre : est-ce encore, en 2025, le "Pr[eau]jet urbain", porté par le CNRS, qui est choisi pour la réhabilitation de la Rize alors que les affiches des concertations, plus récentes, indiquent que les partenaires du projet sont l'OFB, l'INRAE ainsi que l'université de Lyon 3 ? Ce flou partenarial nécessiterait d'approfondir les jeux d'acteur.ices du territoire dans la renaturation de la Rize.

Outre l'intérêt nouveau qui lui est porté dans la sphère scientifique depuis quelques années, la Rize n'a pour autant pas disparue des mémoires. Les riverain.es ayant vécu au temps de cette rivière, transportent avec eux un héritage et des souvenirs qui contribuent à enrichir tant l'histoire passée de la Rize que celle future.

Malgré tout, la Rize est aussi sujet à controverses et tous.tes ne voient pas les projets de réhabilitation, existant depuis les années 90, du même œil : tandis que certains s'inquiètent des possibles envasements et inondations dans les jardins ouvriers d'autres revendiquent sans vergogne la protection et valorisation de la Rize (pétition, création d'un syndicat etc.) (cf.figure 14).



Fig 14. Archives d'articles de journaux locaux
(2013 & 2011)
Source : Archives municipale de Villeurbanne

Pour conclure, la Rize subit de profonds changements dès le début XIX^{ème} siècle avec le développement industriel de l'agglomération de Lyon. La rivière devient rapidement un cours d'eau attractif servant à des activités diverses : blanchisserie, teinturerie, tannerie, baignade. La Rize, alors de plus en plus polluée, va voir son destin basculer à la fin du XIX^{ème} siècle avec son recouvrement, étalé sur un siècle, sur la majeure partie de son lit. Aujourd'hui, au cœur d'un projet de réhabilitation, la Rize va sûrement vivre à nouveau un grand bouleversement : sa réouverture sur le monde, cent ans plus tard. Il n'en reste pas moins des zones d'ombre : la réalisation de ce projet aboutira-t-elle à l'horizon 2026 ? Comment va s'articuler la présence d'une rivière dans des quartiers majeurs comme la Part-Dieu et la Guillotière avec les activités urbaines ? Quelle gestion octroyer pour ce cours d'eau ? Y-aura-t-il des plans de prévention sur l'impact du contact humains-rivière, tant sur le plan sanitaire (zoonoses) que polluant (rejets, déchets etc.) ? Les questions tout comme les enjeux liés à cette réhabilitation sont nombreux et pourraient bien marquer une nouvelle étape dans le processus de renaturation des villes.

Bibliographie

- Archivistes des archives municipales de Villeurbanne. (s. d.). *L'ancien « Trou de la Rize » : Résurgence de la Rize après le siphon qui lui permettait de traverser le canal de Jonage. - Le Rize+.* Consulté 23 janvier 2025, à l'adresse http://lerizeplus.villeurbanne.fr/arkotheque/navigation_facette/fiche_detail.php?f=inventairebati&ref1=2491&mde_present=
- Bethemont, J., & Pelletier, J. (1990). *Lyon et ses fleuves : Des berges perdues aux quais retrouvés / Lyon and its rivers : from neglected riverbanks to a rejuvenated waterfront.* <https://doi.org/10.3406/geoca.1990.5748>
- Brun, A., Caltran, H., & Garcias, P. (2016). *Recréer la Rize, une rivière disparue à Lyon : Diagnostic et premières orientations.*
- Brun, A., Caltran, H., Maléfant, L., & Garcias, P. (2018). La rivière imaginée. Pourquoi et comment recréer la Rize à Lyon ? *Géocarrefour*, 92(1), Article 1. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10430>
- Brun, A., & Coursière, S. (2018). *Ressusciter les rivières disparues à Montpellier.*
- Caltran, H., & Carpezat, S. (2017, septembre 26). *Le Pr[eau]jet urbain Rize- Recréation d'une rivière entre gestion des eaux pluviales et biodiversité.* https://www.graie.org/graie/graiedoc/doc_telech/actesyntheses/2017ConfEauVilleBiodiversite_Posters/10-Carpezat.pdf
- Carpezat, S., Université Lyon, Caltran, H., & Métropole de Lyon. (2017). *Le Pr[eau]jet urbain Rize.*
- Cinotti, B., & Dufour, A. (2019). *Évaluation de la mise en œuvre de l'arrêté du 4 mai 2017.*
- de La Selle, X. (2014). « Faire avec plutôt que pour » Le projet culturel du Rize à Villeurbanne. *Diversité*, 175(1), 93-98. <https://doi.org/10.3406/diver.2014.3881>
- Grand. (s. d.). *La Rize à Villeurbanne.* Consulté 28 janvier 2025, à l'adresse http://lerizeplus.villeurbanne.fr/arkotheque/client/am_lerize/encyclopedia/fiche.php?ref=76
- Le site de Kéblo1515. (s. d.). *Les Anciens Cours d'Eau.* Consulté 28 janvier 2025, à l'adresse <http://keblo1515.free.fr/souterrinterdit/cdeau.htm>
- Les Anciens Cours d'Eau.* (s. d.). Consulté 28 janvier 2025, à l'adresse <http://keblo1515.free.fr/souterrinterdit/cdeau.htm>
- Lespez, L., Cador, J.-M., & Germaine, M.-A. (2006). *GESTION DE L'EAU ET TRAJECTOIRES DES PAYSAGES DES PETITES VALLÉES, EXEMPLES NORMANDS.*
- Lévêque, C. (2016). *Quelles rivières pour demain ? : Réflexions sur l'écologie et la restauration des cours d'eau.* Editions Quae. <https://unr-ra-scholarvox-com.bibelec.univ-lyon2.fr/book/88832968>
- Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Éd.). (2016). *Ensemble et différentes : Des femmes de Villeurbanne racontent.* le Bord de l'eau.
- LyonMag. (2025a, janvier 7). « Petit ruisseau, gros chantier » : Comment la Métropole de Lyon va dépolluer la mythique Rize (World) [Text]. Lyon Mag. <https://www.lyonmag.com/article/140709/petit-ruisseau-gros-chantier-comment-la-metropole-de-lyon-va-depolluer-la-mythique-rize>
- LyonMag. (2025b, janvier 18). *La Rize de Vaulx : Avancée du projet de renaissance d'une rivière patrimoine* (World) [Text]. Lyon Mag. <https://www.lyonmag.com/article/141587/la-rize-de-vaulx-avancee-du-projet-de-renaissance-d-une-riviere-patrimoine>
- OFB. (2023). *Aménagements des cours d'eau | Zones Humides.* <https://www.zones-humides.org/milieux-en-danger/menaces/amenagements-des-cours-d-eau>
- Pelletier, J. (2012, septembre). *Retranscription de l'expo conférence Redécouvrir la Rize.* Municipale de Villeurbanne.
- Prévot, C., & Chenot, E. (2023, janvier 16). *À la recherche d'une rivière disparue.* The Conversation. <http://theconversation.com/a-la-recherche-d-une-riviere-disparue-196828>
- Rize (rivière). (2025). In *Wikipédia.* [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Rize_\(rivi%C3%A8re\)&oldid=222257245](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Rize_(rivi%C3%A8re)&oldid=222257245)
- Rode, S. (2017). Reconquérir les cours d'eau pour aménager la ville. *Cybergeo: European Journal of Geography.* <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27933>

Section B dite de la Part-Dieu, feuille n°1 (parcelles 1-108). - 01344, 3P1030—Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon. (s. d.). Consulté 3 février 2025, à l'adresse <https://archives.rhone.fr/ark:/28729/mcsfgw19npxz/ba39c0f0-5108-483a-83d8-19130460805e>

Section B dite de la Part-Dieu, feuille n°2 (parcelles 109-191). - 01345, 3P1031—Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon. (s. d.). Consulté 3 février 2025, à l'adresse <https://archives.rhone.fr/ark:/28729/dk164tnvxspb/9ab74aaa-d858-49b0-9bc9-1510ef9afefb>

Truchet, G., & Tabey, J.-P. (2006). *L'histoire d'une rivière : La Rize* (Casier 198 dans la salle de lecture). 6(183), 8-20. Municipale de Lyon.

Veschambre, V. (2014). Production et effacement des lieux de mémoires dans une commune-centre anciennement industrielle : Le cas de Villeurbanne (France). *Articulo - Journal of Urban Research, Special issue 5*, Article Special issue 5. <https://doi.org/10.4000/articulo.2451>

Vibert, E. (2020, février 27). Le scandale des cours d'eau fantômes. *WE DEMAIN*. https://www.wedemain.fr/respirer/le-scandale-des-cours-d-eau-fantomes_a4580-html/

Archives (municipales de Villeurbanne et Lyon)

2Fi439 10 Cusset.- Route de Vaulx - Le Transvaal - B.F., Paris vue de la route de Vaulx (avenue Salengro actuelle) avec au fond la guinguette Le Transvaal et le pont sur la Rize carte postale B. F., Paris, photographie NB, 9 x 14 cm, carte écrite au verso datée du 30 septembre 1924. Lié à : 19Fi632

2Fi18 Où allons-nous ? à Cusset, manger une Friture de la Rize, au Grand Air, ...vue sur les clients attablés de la guinguette "Chez Favier", en bord de Rize carte postale [éd. ?], sd, Photographie, 9x13,8 cm, titre complet au recto : "Où allons-nous ? A Cusset, manger une friture de la Rize, au Grand Air, chez Favier (tramway de Cusset, traverser le Canal) 8 jeux de boules, Tonnelles, Chambres -Bière au litre et Vin de Beaujolais-éclairage électrique - J. Favier, propriétaire.Adresse postale "rapide" : J. Favier, restaurateur, Vaulx en Velin (Rhône)

8Fi1534 Empire Français, Mairies du 3ème arrondissement de Lyon et de la commune de Villeurbanne, curage du ruisseau la Rize : avis (1er juillet 1858) affiche. Mairies du 3ème arrondissement de Lyon et de la commune de Villeurbanne [Mairies du 3ème arrondissement], 1858, Imprimé, 54.5 x 44, affiche. Imprimeur à Lyon : Nigon. Lié à : 3O1

8Fi1535 Empire français, préfecture du Rhône. Ruisseau de la Rize, détermination de la largeur et des pentes de ce cours d'eau. Enquête : arrêté (22 mars 1859) affiche 1859, Imprimé, 48.5 x 62, Imprimeur à Lyon : Chanoine. Lié à : 3O1

NC5 Recueils de souvenirs et témoignages.- 1982 (...) "La Rize et la plage de Cusset : les guinguettes, le canal de Jonage, l'usine hydro-électrique" : 29 p. ; (...) Non communicable

Texte issu de l'expo conférence du samedi 15 septembre à 15h par M.Jean Pelletier

Mémoire : la rize, histoire d'une disparition novembre 2007 étudiant de l'institution de recherche de Lyon 2 sous l'autorité de monsieur de Bravard avec le syndicat intercommunal pour la mise en valeur de la rize

Dossier 1125WP 22 Lettre rédigée à Lyon le 5 sep 1892 par rapport à une enquête et rapport sur une plainte des riverains de la Rize adressée au Maire (bureau d'hygiène)